

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 18 juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Karim DEROUCHE (FINOR).

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		237 391	237 882
Moins : amortissements		(215 280)	(194 928)
	4	<u>22 111</u>	<u>42 954</u>
Immobilisations corporelles		10 456 376	10 254 970
Moins : amortissements		(4 086 117)	(3 577 645)
	4	<u>6 370 259</u>	<u>6 677 325</u>
Immobilisations financières	5	1 638 342	1 523 236
Total des actifs immobilisés		<u>8 030 712</u>	<u>8 243 515</u>
Autres actifs non courants		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>8 030 712</u>	<u>8 243 515</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks		3 220 945	3 841 282
Moins : provisions		-	-
	6	<u>3 220 945</u>	<u>3 841 282</u>
Clients et comptes rattachés		6 754 817	8 444 325
Moins : provisions		(227 839)	(255 899)
	7	<u>6 526 978</u>	<u>8 188 426</u>
Autres actifs courants	8	1 234 336	1 004 986
Placements et autres actifs financiers		1 536	-
Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 502 600	590 177
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>12 486 395</u>	<u>13 624 871</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>20 517 107</u>	<u>21 868 386</u>

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2020</u>	<u>2019</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		5 561 635	4 634 696
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Réserves		1 270 289	1 267 682
Actions propres		(67 144)	(66 106)
Résultats reportés		2 362 301	1 321 371
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>10 580 121</u>	<u>8 610 683</u>
Résultat net de l'exercice		1 087 616	2 663 073
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	<u>11 667 737</u>	<u>11 273 756</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	11	1 355 271	1 875 909
Provisions pour risques et charges		286 028	253 777
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>1 641 299</u>	<u>2 129 686</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	4 447 303	5 779 074
Autres passifs courants	13	2 169 191	1 715 787
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	591 577	970 083
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>7 208 071</u>	<u>8 464 944</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>8 849 370</u>	<u>10 594 630</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>20 517 107</u>	<u>21 868 386</u>

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	15 688 432	22 026 324
Autres produits d'exploitation	16	69 231	153 605
Production immobilisée		4 639	603
		<u>15 762 302</u>	<u>22 180 532</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	6	(83 480)	76 356
Achats consommés	17	9 369 175	13 173 514
Charges de personnel	18	2 436 129	2 656 511
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	610 526	1 121 900
Autres charges d'exploitation	20	1 927 869	2 354 184
		<u>14 260 219</u>	<u>19 382 465</u>
		<u>1 502 083</u>	<u>2 798 067</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Charges financières nettes	21	(283 230)	(344 399)
Produits des placements	22	37 139	745 988
Autres gains ordinaires	23	76 601	84 761
Autres pertes ordinaires	24	(17 965)	(132 487)
		<u>1 314 628</u>	<u>3 151 930</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
Impôt sur les sociétés	25	(212 646)	(457 150)
Contribution sociale de solidarité	25	(14 366)	(31 707)
		<u>1 087 616</u>	<u>2 663 073</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
Résultat par action	10	0,224	0,575

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	26	21 028 627	24 841 010
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	27	(14 588 885)	(19 119 013)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	28	(2 982 085)	(3 100 036)
Intérêts payés	29	(288 965)	(344 138)
Impôts sur les bénéfices payés	30	(374 122)	(441 931)
Décaissements au titre des activités de placements	32	(1 494)	60 417
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u>		<u>2 793 076</u>	<u>1 896 309</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Intérêts et dividendes reçus	31	37 097	745 988
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(320 416)	(271 395)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	83 863	76 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	(50 000)	(384 020)
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u>		<u>(249 456)</u>	<u>166 573</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	35	(692 597)	(1 390 311)
Décaissements suite au rachat d'actions propres	10	(1 038)	(63 180)
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	11	(537 562)	(569 768)
Remboursements des crédits à court terme	14	(400 000)	-
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u>		<u>(1 631 197)</u>	<u>(2 023 259)</u>
Variation de trésorerie		<u>912 423</u>	<u>39 623</u>
Trésorerie au début de l'exercice	36	590 177	550 554
Trésorerie à la fin de l'exercice	36	1 502 600	590 177

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2020	2019		2020	2019		2020	2019
Produits d'exploitation	15 757 663	22 179 929	Coût des matières consommées	9 369 175	13 173 514			
Production immobilisée	4 639	603	Déstockage de production	-	76 356			
Production stockée	83 480	-						
<u>Production</u>	15 845 782	22 180 532	<u>Achats consommés</u>	9 369 175	13 249 870	<u>Marge sur coût matières</u>	6 476 607	8 930 662
Marge sur coût matières	6 476 607	8 930 662	Autres charges externes	1 811 791	2 234 544			
<u>Sous total</u>	6 476 607	8 930 662	<u>Sous total</u>	1 811 791	2 234 544	<u>Valeur ajoutée brute</u>	4 664 816	6 696 118
Valeur ajoutée brute	4 664 816	6 696 118	Impôts et taxes	116 078	119 640			
			Charges de personnel	2 436 129	2 656 511			
<u>Sous total</u>	4 664 816	6 696 118	<u>Sous total</u>	2 552 207	2 776 151	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	2 112 609	3 919 967
Excédent brut d'exploitation	2 112 609	3 919 967	Charges financières nettes	283 230	344 399			
Produits des placements	37 139	745 988	Dotations aux amortissements et aux provisions	610 526	1 121 900			
Autres gains ordinaires	76 601	84 761	Autres pertes ordinaires	17 965	132 487			
			Impôt sur les sociétés	212 646	457 150			
			Contribution sociale de solidarité	14 366	31 707			
<u>Sous total</u>	2 226 349	4 750 716	<u>Sous total</u>	1 138 733	2 087 643	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 087 616	2 663 073
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	1 087 616	2 663 073

I- LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 31 décembre 2020 à 5.561.635 dinars divisé en 5.561.635 actions d'une valeur nominale d' un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM ;
- La société TALOS est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 66,22% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 35,36% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale. La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II - LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2020, un montant net de D : 6.392.370 contre D : 6.720.279 au 31 décembre 2019, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur</u> <u>Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette 2020</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette 2019</u>
- Immobilisations incorporelles	237 391	215 280	22 111	42 954
- Immobilisations corporelles	10 456 376	4 086 117	6 370 259	6 677 325
<u>Total</u>	<u>10 693 767</u>	<u>4 301 397</u>	<u>6 392 370</u>	<u>6 720 279</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements				Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Reclassement	Cessions/ Régularisations	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Cessions/ Régularisation	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		237 882	6 022	-	(6 513)	237 391	194 928	20 352	-	215 280	22 111
Logiciels	33%	222 573	6 022	-	-	228 595	186 132	20 352	-	206 484	22 111
Concessions	33%	8 796	-	-	-	8 796	8 796	-	-	8 796	-
Immobilisations incorporelles en cours		6 513	-	-	(6 513)	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 254 970	324 093	-	(122 687)	10 456 376	3 577 645	627 946	(119 474)	4 086 117	6 370 259
Terrain		4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	4 204 851
Constructions	5%	1 626 163	-	-	-	1 626 163	725 091	61 308	-	786 399	839 764
Agencements et aménagements	15%	1 371 625	149 817	35 281	-	1 556 723	745 152	151 529	-	896 681	660 042
Equipements industriels	15%	322 394	-	-	(1 000)	321 394	269 860	12 944	(1 000)	281 804	39 590
Installations techniques	15%	13 867	-	-	-	13 867	13 499	131	-	13 630	237
Installations générales	15%	191 349	-	-	-	191 349	174 651	5 049	-	179 700	11 649
AAI généraux	15%	133 343	13 794	-	-	147 137	82 926	13 144	-	96 070	51 067
Outils industriels	15%	57 855	7 332	-	-	65 187	39 607	6 622	-	46 229	18 958
Matériel de transport	20%	612 555	-	-	(120 887)	491 668	561 173	22 863	(117 674)	466 362	25 306
Mobilier, matériel de bureau	20%	158 699	81 769	-	(800)	239 668	117 424	25 026	(800)	141 650	98 018
Matériel informatique	33%	250 597	22 280	-	-	272 877	212 020	22 846	-	234 866	38 011
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	1 248 911	44 153	-	-	1 293 064	636 242	306 484	-	942 726	350 338
Immobilisations corporelles en cours		62 761	4 948	(35 281)	-	32 428	-	-	-	-	32 428
TOTAUX		10 492 852	330 115	-	(129 200)	10 693 767	3 772 573	648 298	(119 474)	4 301 397	6 392 370

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 1.638.342 contre D : 1.523.236 au 31 décembre 2019, et s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Titres de participation	(A)	2 138 150	2 088 150
- Prêts au personnel		68 874	54 857
- Dépôts et cautionnements		1 412	1 412
<u>Total brut</u>		<u>2 208 436</u>	<u>2 144 419</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation		(551 376)	(612 089)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel		(18 718)	(9 094)
<u>Total net</u>		<u>1 638 342</u>	<u>1 523 236</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de</u> <u>parts</u>	<u>Coût</u> <u>d'acquisition/sous</u> <u>cription</u>	<u>Montant total de</u> <u>la participation</u>	<u>% de</u> <u>détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
- Société Intérieurs Côte d'Ivoire	7 739	49	380 350	35,36%
- Société TALOS	2 980	100	298 000	66,22%
<u>Total</u>			<u>2 138 150</u>	

Les mouvements intervenus sur le portefeuille "Titres de participation" s'analysent comme suit :

Solde au 31 décembre 2019	2 088 150
- Souscription à l'augmentation de capital de la société TALOS	50 000
Solde au 31 décembre 2020	<u>2 138 150</u>

Note 6 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31 décembre 2020 un montant de D : 3.220.945, contre D : 3.841.282 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Matières premières	197 468	169 325
- Matières consommables	38 177	61 592
- Emballages	9 021	6 832
- Produits intermédiaires	2 108 268	2 411 496
- Marchandises	29 395	38 207
- Stocks en transit	367 259	765 953
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>2 749 588</u>	<u>3 453 405</u>
- Produits finis	471 357	387 877
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>471 357</u>	<u>387 877</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	-	-
<u>Total net</u>	<u>3 220 945</u>	<u>3 841 282</u>

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2020 un solde, net de provisions, de D : 6.526.978, contre D : 8.188.426 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Clients ordinaires 7-1	6 109 981	7 680 088
- Clients, effets à recevoir	139 179	75 816
- Clients, retenues de garantie	13 940	19 344
- Clients, factures à établir	377 368	549 728
- Clients douteux	114 349	119 349
<u>Total brut</u>	<u>6 754 817</u>	<u>8 444 325</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(227 839)	(255 899)
<u>Total net</u>	<u>6 526 978</u>	<u>8 188 426</u>

7-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Clients, sociétés du groupe	2 512 445	3 962 550
- Clients, hors groupe	3 597 536	3 717 538
<u>Total</u>	<u>6 109 981</u>	<u>7 680 088</u>

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes		214 827	122 187
- Personnel, avances et prêts		122 498	120 440
- Etat, impôts et taxes	8-1	587 268	481 750
- Comptes courants associés		33 743	-
- Débiteurs divers		5 000	-
- Charges constatées d'avance		20 099	47 173
- Charges à récupérer	8-2	289 457	253 541
- Produits à recevoir		283	9 608
<u>Total brut</u>		<u>1 273 175</u>	<u>1 034 699</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(38 839)	(29 713)
<u>Total net</u>		<u>1 234 336</u>	<u>1 004 986</u>

8-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter	(voir note 25)	431 463	301 264
- Etat, TVA à reporter		-	24 681
- Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805
		<u>587 268</u>	<u>481 750</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le ramenant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

8-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 1.502.600, contre D : 590.177 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- AMEN BANK	3 761	6 793
- UIB	26 002	40 459
- BIAT MARSА	191 063	65 955
- BTK LA MARSА	-	2 828
- ZITOUNA BANK	45 085	700
- ATTIJARI BANK	999 147	8 291
- BTS	29 036	87 090
- WIFAK BANK	138 148	798
- BANQUE DE L'HABITAT	1 394	362 738
- BMCE	19	57
- Caisses	558	144
- Régies d'avance et accreditifs	68 387	14 324
<u>Total</u>	<u>1 502 600</u>	<u>590 177</u>

Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Capital social	(A)	5 561 635	4 634 696
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		463 469	463 469
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		6 820	4 213
- Actions propres		(67 144)	(66 106)
- Résultats reportés		2 362 301	1 321 371
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	(B)	<u>10 580 121</u>	<u>8 610 683</u>
Résultat net de l'exercice (1)		1 087 616	2 663 073
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>11 667 737</u>	<u>11 273 756</u>
- Nombre d'actions (2)		4 863 738	4 629 181
Résultat par action (1)/(2)	(C)	0,224	0,575

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Juin 2020, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 926.939, pour le porter de D : 4.634.696 à D : 5.561.635 et ce, par l'incorporation de bénéfices prélevés sur le poste "résultats reportés". Cette augmentation est réalisée par la création de 926.939 actions nouvelles de un dinar chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes.

(B) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 800.000, correspondant au solde du poste "Réserves pour réinvestissement exonéré".

(C) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(D) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(exprimé en dinars)

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Autres compléments d'apports</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2018	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 115	(2 926)	670 444	2 041 336	-	10 064 174
Affectation approuvée par l'AGO du 20/06/2019							650 927	(2 041 336)	1 390 409	-
Distribution de dividendes					98				(1 390 409)	(1 390 311)
Rachat d'actions propres						(63 180)				(63 180)
Résultat net de l'exercice 2019								2 663 073		2 663 073
Soldes au 31 Décembre 2019	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 213	(66 106)	1 321 371	2 663 073	-	11 273 756
Affectation approuvée par l'AGO du 25/06/2020							1 967 869	(2 663 073)	695 204	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25/06/2020	926 939						(926 939)			-
Distribution de dividendes					2 607				(695 204)	(692 597)
Rachat d'actions propres						(1 038)				(1 038)
Résultat net de l'exercice 2020								1 087 616		1 087 616
Soldes au 31 Décembre 2020	5 561 635	1 453 040	463 469	800 000	6 820	(67 144)	2 362 301	1 087 616	-	11 667 737

Note 11 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 1.355.271. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2019		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2020	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES					-				
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	1 392 999	388 019	-	(380 086)	(357 073)	1 012 913	411 032
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
ATTIJARI LEASING	46 087	Mensuellement (2017-2020)	-	4 283	-	-	(4 283)	-	-
ATTIJARI LEASING	66 768	Mensuellement (2017-2020)	-	12 033	-	-	(12 033)	-	-
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)	72 851	34 050	-	(36 688)	(34 050)	36 163	36 688
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	25 943	9 856	-	(10 845)	(9 856)	15 098	10 845
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	27 273	10 347	-	(11 394)	(10 347)	15 879	11 394
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	16 538	7 362	-	(7 946)	(7 362)	8 592	7 946
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	33 881	10 334	-	(11 547)	(10 334)	22 334	11 547
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	24 731	7 736	-	(8 518)	(7 736)	16 213	8 518
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	92 667	28 487	-	(31 086)	(28 487)	61 581	31 086
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	40 613	11 244	-	(12 303)	(11 244)	28 310	12 303
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	33 611	7 621	-	(8 408)	(7 621)	25 203	8 408
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	70 814	14 518	-	(16 124)	(14 518)	54 690	16 124
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	43 988	8 758	-	(9 734)	(8 758)	34 254	9 734
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2025)	-	-	44 153	(6 252)	(13 860)	24 041	6 252
Total			1 875 909	554 648	44 153	(550 931)	(537 562)	1 355 271	581 877

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 4.447.303, contre D : 5.779.074 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	12-1	1 728 878	2 792 393
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		950 133	1 109 037
- Fournisseurs, effets à payer		1 695 785	1 822 738
- Fournisseurs, retenues de garantie		3 889	3 889
- Fournisseurs, factures non parvenues		56 588	51 017
- Fournisseurs d'immobilisations		12 030	-
<u>Total</u>		<u>4 447 303</u>	<u>5 779 074</u>

12-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	785 419	1 787 771
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	943 459	1 004 622
<u>Total</u>	<u>1 728 878</u>	<u>2 792 393</u>

Note 13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Clients, avances et acomptes	153 098	180 955
- Personnel, rémunérations dues	-	91
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer (voir note 25)	14 366	31 277
- Etat, divers impôts et taxes à payer	294 654	172 953
- Sociétés du groupe	600 000	600 000
- CNSS	196 179	217 550
- Créiteurs divers	-	3 000
- Charges à payer	362 552	402 097
- Produits constatés d'avance	546 873	101 706
- Compte d'attente	1 469	6 158
<u>Total</u>	<u>2 169 191</u>	<u>1 715 787</u>

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts et dettes assimilées (note 11)	581 877	554 648
- Crédit à court terme ATTIJARI BANK	-	400 000
- Intérêts courus	9 700	15 435
<u>Total</u>	<u>591 577</u>	<u>970 083</u>

III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice D : 15.688.432, contre D : 22.026.324 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Ventes de marchandises taxables	13 302 265	15 838 532
- Ventes en suspension de taxes	1 672 530	2 471 472
- Ventes à l'exportation	710 902	3 711 155
- Prestations de services	2 735	3 249
- Prestations de services à l'export	-	1 916
<u>Total</u>	<u>15 688 432</u>	<u>22 026 324</u>

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 31 décembre 2020 à D : 69.231, contre D : 153.605 au 31 décembre 2019 et s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Ristournes perçues	41 437	124 731
- Subvention d'exploitation	10 000	11 080
- Produits locatifs	17 794	17 794
<u>Total</u>	<u>69 231</u>	<u>153 605</u>

Note 17 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2020 à D : 9.369.175, contre D : 13.173.514 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Bois et dérivés	2 435 543	3 584 411
- Articles de quincaillerie	542 454	894 378
- Accessoires bureaux	144 115	497 758
- Accessoires de chaises	2 249 792	3 679 465
- Produits semi-finis	1 046 248	1 632 097
- Tissu mousse et cuire	362 878	425 727
- Marbres et verrerie	167 059	198 882
- Emballages	84 905	107 569
- Produits chimiques	54 956	78 276
- Frais sur import	815 774	1 515 009
- Sous-traitance	126 069	274 366
- Achats de marchandises	349 083	378 795
- Carburant	160 668	194 963
- Eau électricité et gaz	62 375	62 249
- Fournitures de bureau	31 788	26 470
- Autres	31 651	30 771
<u>Total</u>	<u>8 665 358</u>	<u>13 581 186</u>
- Variation des stocks de matières	703 817	(407 672)
<u>Total achats consommés</u>	<u>9 369 175</u>	<u>13 173 514</u>

Note 18 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de l'exercice D : 2.436.129, contre D : 2.656.511 au 31 Décembre 2019 et se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Salaires et compléments de salaires	2 479 901	2 653 036
- Charges sociales	441 101	444 233
- Autres charges du personnel	23 546	23 219
- Provisions pour congés payés	(6 315)	(7 421)
- Transfert de charges	(502 104)	(456 556)
<u>Total</u>	<u>2 436 129</u>	<u>2 656 511</u>

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	20 352	17 346
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	627 946	597 428
- Dotations aux résorptions	-	144 760
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	387 431
- Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	9 624	9 094
- Dotations aux provisions pour risques et charges	89 000	72 099
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	113 490	136 549
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	9 126	29 713
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	(60 713)	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(141 550)	(254 693)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	(10 728)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(56 749)	(7 099)
<u>Total</u>	<u>610 526</u>	<u>1 121 900</u>

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 1.927.869, contre D : 2.354.184 au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Locations	43 150	43 256
- Entretiens et réparations	167 421	233 936
- Assurances	141 297	120 658
- Autres	736	3 509
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>352 604</u>	<u>401 359</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	565 905	626 334
- Personnel extérieur à l'entreprise	619 552	674 593
- Publicité, publications et relations publiques	149 822	240 392
- Transports	16 323	38 431
- Voyages et déplacements	94 612	181 081
- Réceptions	12 548	18 093
- Frais postaux et de télécommunications	41 012	46 126
- Services bancaires et assimilés	30 461	57 317
- Jetons de présence	10 000	10 000
- Autres	13 420	11 684
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 553 655</u>	<u>1 904 051</u>
- TFP	24 090	25 969
- FOPROLOS	24 090	25 969
- TCL	36 682	48 807
- Droits d'enregistrement et de timbre	14 136	9 522
- Taxes sur les véhicules	7 883	8 561
- Autres	9 197	812
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>116 078</u>	<u>119 640</u>
- Transfert de charges	(94 468)	(70 866)
<u>Total général</u>	<u>1 927 869</u>	<u>2 354 184</u>

Note 21 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 283.230, contre D : 344.399 au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	132 974	159 619
- Intérêts sur crédits à court terme	15 886	20 397
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	52 410	53 450
- Intérêts des comptes courants associés	48 000	48 000
- Intérêts créditeurs	(4 794)	(5 583)
- Pénalités	26 666	19 894
- Pertes de change	44 874	42 799
- Gains de change	(36 189)	(10 857)
- Autres	3 403	16 680
<u>Total</u>	<u>283 230</u>	<u>344 399</u>

Note 22 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 37.139, contre D : 745.988 en 2019 et se détaillent comme suit

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Produits des participations	37 097	745 988
- Revenus des valeurs mobilières de placement	42	-
<u>Total</u>	<u>37 139</u>	<u>745 988</u>

Note 23 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 76.601 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	74 137	76 000
- Apurement comptes créditeurs	2 464	8 761
<u>Total</u>	<u>76 601</u>	<u>84 761</u>

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 17.965 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Pertes suite redressement CNSS	-	21 457
- Apurement compte débiteurs	17 965	110 534
- Moins-value sur cession des titres SICAV	-	496
<u>Total</u>	<u>17 965</u>	<u>132 487</u>

Note 25 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

Résultat net de l'exercice		1 087 616
Réintégrations		665 501
Impôt sur les sociétés	212 646	
Contribution sociale de solidarité	14 366	
Réceptions excédentaires	30 952	
Amendes et pénalités	11 158	
Dotations aux provisions	221 240	
Pertes exceptionnelles	17 965	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	79 385	
Autres charges non déductibles	65 300	
Timbre de voyage	60	
Perte de change non réalisée 2020	11 201	
Gain de change non réalisé 2019	1 228	
Déductions		316 504
Dividendes	37 097	
Gain de change non réalisé 2020	17 794	
Perte de change non réalisée 2019	2 601	
Reprise sur provisions	259 012	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		1 436 613
Provisions pour créances litigieuses	-	
Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export		1 436 613
Bénéfice provenant de l'export (compte non tenu des produits hors exploitation sélevant à D : 180.475)		56 920
<i>Chiffre d'affaires total</i>	15 688 432	
<i>Chiffre d'affaires à l'export</i>	710 902	
<i>Prorata du chiffre d'affaires à l'export</i>	4,53%	
Résultat fiscal après déduction du bénéfice provenant de l'export		1 379 693
<u>Impôt sur les sociétés</u>		<u>212 646</u>
Impôt sur les sociétés au taux de 15%	206 954	
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'export	5 692	
Report d'impôt sur les sociétés 2019		(301 264)
Retenues à la source		(342 845)
<u>Impôt sur les sociétés à reporter</u>		<u>(431 463)</u>
<u>Contribution sociale de solidarité (1% du résultat fiscal)</u>		<u>14 366</u>

IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 26 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Revenus	15 688 432	22 026 324
- Autres produits d'exploitation	69 231	153 605
- Transfert de charges	596 572	527 422
- Autres gains ordinaires	2 464	8 761
- Créances virées en pertes	(17 965)	(110 534)
- TVA collectée	2 609 666	3 174 823
- Clients et comptes rattachés en début de période	8 444 325	7 761 380
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(6 754 817)	(8 444 325)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(180 955)	(329 577)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	153 098	180 955
- Produits à recevoir en début de période	263 149	263 202
- Produits à recevoir en fin de période	(289 740)	(263 149)
- Produits constatés d'avance en début de période	(101 706)	(209 583)
- Produits constatés d'avance en fin de période	546 873	101 706
<u>Total</u>	<u>21 028 627</u>	<u>24 841 010</u>

Note 27 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	8 665 358	13 581 186
- Autres charges d'exploitation	1 927 869	2 354 184
- Redressement fiscal	-	21 457
- Production immobilisée	(4 639)	(603)
- Transfert de charges	94 468	70 866
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	2 049 740	2 909 267
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	488 761	253 004
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	172 953	177 773
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(294 654)	(172 953)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	5 779 074	6 031 217
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(4 435 273)	(5 779 074)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(122 187)	(19 206)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	214 827	122 187
- Certificats de retenue à la source non parvenues en début de période	-	(9 278)
- Autres créiteurs divers en début de période	609 158	227 821
- Autres créiteurs divers en fin de période	(601 469)	(609 158)
- Autres débiteurs divers en fin de période	38 743	-
- Charges constatées d'avance en début de période	(47 173)	(27 197)
- Charges constatées d'avance en fin de période	20 099	47 173
- Diverses charges à payer en début de période	335 076	275 423
- Diverses charges à payer en fin de période	(301 846)	(335 076)
<u>Total</u>	<u>14 588 885</u>	<u>19 119 013</u>

Note 28 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Charges de personnel	2 436 129	2 656 511
- Transfert de charges	502 104	456 556
- Avances et prêts au personnel en début de période	(175 297)	(167 365)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	191 372	175 297
- Personnel, rémunérations dues en début de période	91	110
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(91)
- Personnel, charges à payer en début de période	67 021	74 443
- Personnel, charges à payer en fin de période	(60 706)	(67 021)
- C.N.S.S en début de période	217 550	189 146
- C.N.S.S en fin de période	(196 179)	(217 550)
<u>Total</u>	<u>2 982 085</u>	<u>3 100 036</u>

Note 29 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Charges financières nettes	283 230	344 399
- Intérêts courus en début de période	15 435	15 174
- Intérêts courus en fin de période	(9 700)	(15 435)
<u>Total</u>	<u>288 965</u>	<u>344 138</u>

Note 30 : Impôts sur les bénéfices payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	212 646	457 150
- Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	14 366	31 707
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en début de période	31 277	26 253
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(14 366)	(31 277)
- Etat, IS à reporter en début de période	(301 264)	(343 166)
- Etat, IS à reporter en fin de période	431 463	301 264
<u>Total</u>	<u>374 122</u>	<u>441 931</u>

Note 31 : Intérêts et dividendes reçus

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Produits des participations	37 097	745 988
<u>Total</u>	<u>37 097</u>	<u>745 988</u>

Note 32 : Décaissements au titre des activités de placements

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Solde des placements en début de période	-	60 913
- Solde des placements en fin de période	(1 536)	-
- Charges nettes sur cession de placements à court terme	-	(496)
- Revenus des valeurs mobilières de placement	42	-
<u>Total</u>	<u>(1 494)</u>	<u>60 417</u>

Note 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	6 022	22 906
- Investissements en immobilisations corporelles	279 940	207 942
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	-	3 314
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(12 030)	-
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	46 484	37 233
<u>Total</u>	<u>320 416</u>	<u>271 395</u>

Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	9 726	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	74 137	76 000
<u>Total</u>	<u>83 863</u>	<u>76 000</u>

Note 35 : Dividendes et autres distributions

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(692 597)	(1 390 311)
<u>Total</u>	<u>(692 597)</u>	<u>(1 390 311)</u>

Note 36 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	1 433 655	575 709
- Régies d'avance et accreditifs	68 387	14 324
- Caisse	558	144
<u>Total</u>	<u>1 502 600</u>	<u>590 177</u>

Note 37 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 338.611 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 143.431.

• La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 8.075.124 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.198.114.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 578.329.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 289.457.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 413.928.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 254.970

Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 15.500.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 779.503.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 70.024 Euro soit D : 225.610

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 406.404.

SOCIETE PROPANNE

• La société a vendu des marchandises à la société "PROPANNE" pour un montant de D : 10.917 TTC.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "PROPANNE" pour un montant de D : 47.996 TTC.

Le compte fournisseur "PROPANNE" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 25.496.

SOCIETE TALOS

Opérations commerciales

- La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 89.553 TTC.

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 314.331.

- La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 35.129 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 5.916.

Répartition des charges communes

- La société a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D :

Le compte courant associé "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 18.243.

- La société "TALOS" a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D :

2 562

Location

La société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.

Avances en comptes courants

- La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 remboursable dans un délai de 24 mois.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2020, a été de D : 48.000.

Rémunérations des dirigeants sociaux

- Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020, a nommé Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJ ALI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre,

- Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 10.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 180.374.

Le Conseil d'Administration réuni le 10 Mai 2021 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Directeur Général, au titre de l'année 2020, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 85.615 dont un montant de D : 54.816 a été refacturé à la société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 133.117 dont D : 26.543 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 38 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation				Observation
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	9 285 695	9 123 603	75 583	78 177	8 332	
Autres charges d'exploitation	1 927 869	1 017 190	205 438	641 845	63 396	
Charges financières	324 213				324 213	
Impôts sur les sociétés	227 012	-	-	-	227 012	
Autres pertes ordinaires	17 965	17 965	-	-	-	
Charges de personnel	2 436 129	1 208 815	439 462	769 984	17 868	
Dotations aux amortissements et provisions	610 526	198 955	135 823	274 555	1 193	
TOTAL	14 829 409	11 566 528	856 306	1 764 561	642 014	

Note 39 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautonnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	400 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	300 000	AMEN BANK					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang)
	950 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion :
							- Titre foncier N°68064 (3ème rang)
							- Titre foncier N°98956 (2ème rang)
							- Fond de commerce
	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier :
							- Titre foncier N°68063 (1er rang)
							- Titre foncier N°92507 (1er rang)
							- Fond de commerce
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	4 240 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautonnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus	-						
d) Créances à l'exportation mobilisés	-						
e) Abandon de créances	-						
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	196 694	ATTIJARI BANK					
Engagement par signature Cauton	82 348	ATTIJARI BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	279 042						

La société ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

Note 40 : Engagements sur contrats de location-financement

<u>Rubrique</u>	Paiements minimaux HT au 31/12/2020	Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 31/12/2020
Moins d'un an	212 926	170 845
Plus d'un an et moins de 5 ans	379 891	342 358
Plus de 5 ans	-	-
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	592 817	513 203
Moins les montants représentant des charges financières	(79 614)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		513 203

Note 41 : Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 10 Mai 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date. Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 20.517.107, un bénéfice net de D : 1.087.616 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 1.502.600.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphe d'observation

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1^{er} Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.

En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.

En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.

L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la « SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 11 mai 2021

FINOR

Karim DEROUICHE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Opérations commerciales avec les parties liées

- Le compte fournisseur « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 779.503.
- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl pour un montant de D : 338.611 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 143.431.

- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE TALOS Sarl pour un montant de D:35.129 TTC. Le compte fournisseur « SOCIETE TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 5.916.

- Votre société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 8.075.124 TTC.

Le compte client « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.198.114.

- Votre société a vendu des marchandises à la société TALOS pour un montant de D : 89.553 TTC.

Le compte client « TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 314.331.

- La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 70.024 Euro soit D:225.610.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 406.404.

- Votre société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts, payable par semestre et d'avance.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.

B/ Répartition des charges communes

- Votre société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 578.329.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D:289.457.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 413.928.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D:254.970.

- Votre société a fait supporter la société TALOS, une quote-part des charges communes pour un montant de D:18.243.
- La société TALOS a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D:2.568.

C/ Avances en comptes courants

- Votre société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2020, a été de D : 48.000.

- Le compte courant associé de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 15.500.

- Le compte courant associé de la société TALOS présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D:18.243.

D/ Rémunérations des dirigeants sociaux

- Votre Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020, a nommé Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJ ALI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

- Votre Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 10.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 180.374.

Le Conseil d'Administration réuni le 10 Mai 2021 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Directeur Général, au titre de l'année 2020, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant. La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 85.615 dont un montant de D : 54.816 a été refacturé à votre société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D:133.117 dont D : 26.543 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 11 mai 2021

FINOR

Karim DEROUICHE